

Liste de pièces

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT



Le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous informe et détermine, avec vous, la liste des pièces justificatives nécessaires à votre formalité.

IMPRIMES A TELECHARGER

- Formulaire CERFA n°14022*02

PIECES SPECIFIQUES

Dans tous les cas

- Une copie de la carte d'identité nationale recto-verso ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de circulation ou copie du titre de séjour du demandeur à jour et en cours de validité
- Une photographie d'identité récente en couleur

Pour un commerçant

- Un extrait Kbis original de moins de 3 mois
- Un justificatif de domicile (copie facture eau, électricité ou téléphone, etc...) datant de moins de 3 mois. Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

Pour une société

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois en original
- Un pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même le formulaire.

TARIFS

30 € (Pour le mode de paiement, nous vous invitons à consulter votre Centre de Formalités des Entreprises)

Le CFE vous accompagne dans vos démarches juridiques, administratives, fiscales et sociales.